

Procès-verbal du Conseil d'école de novembre

Membres présents :

CE annulé pour cause de confinement. Le PV correspond à l'ordre du jour initial.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Installation du conseil d'école.
- 2) Présentation du rôle et des missions du conseil d'école.
- 3) Prochaines dates pour les conseils d'école à venir.
- 4) Règlement intérieur de l'école.
- 5) Bilan de la rentrée scolaire 2020.
- 6) Les différents projets de cycles, le projet d'école.
- 7) Point sur la mise en place du PPMS.
- 8) Mise en place des activités pédagogiques complémentaires en 2020/2021.
- 9) Information sur les travaux réalisés et sur les demandes d'investissements.
- 10) OCCE, bilan
- 11) Questions des représentants des parents d'élèves.

1. Installation du conseil d'école

Élection du 11 octobre 2019 : nous constatons une très légère augmentation du nombre de votants cette année : 85 votants contre 82 l'an passé. Le taux de participation est de 35 % contre 34% en octobre 2019.

Suite aux élections du vendredi 12 octobre, mesdames Remondin, Brunet, Persehais, Guerin, Poirier, Michallat, Dupre, Brun-Lafleur et monsieur Guihur ont été élus représentants des parents d'élèves au conseil d'école. 8 sièges sur 8 ont été pourvus pour représenter les parents d'élèves au conseil d'école pour l'année scolaire 2020 – 2021. Mme Louvel, Inspectrice de l'Education Nationale, n'ayant pas fait signe suite aux résultats des élections, je déclare le conseil d'école installé pour l'année 2020 – 2021.

2. Présentation du rôle et des missions du conseil d'école

Sont membres de droit avec voix délibérative :

- Le directeur qui préside le conseil d'école
- Les enseignants
- Les parents d'élèves élus en nombre égal à celui des classes de l'école.
- Le maire
- L'adjointe aux affaires scolaires
- L'inspecteur de l'Éducation Nationale

Sur proposition du directeur de l'école:

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école.

Le conseil d'école donne un avis consultatif et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toute question intéressant la vie de l'école (actions pédagogiques, moyens alloués à l'école, activités périscolaires, restauration scolaire...). Deux parents élus participeront aux commissions extra-municipales afin de traiter les sujets de la cantine et du périscolaire. Un questionnaire sera transmis aux parents par les représentants qui synthétiseront les questions afin de les relayer lors de ces commissions.

3. Dates des prochains conseils d'école :

- Le jeudi 1 avril à 18h30.
- Le lundi 7 juin à 18h30.

4. Règlement intérieur de l'école :

Aucune modification n'a lieu, le règlement intérieur est reconduit automatiquement en l'absence d'une possibilité de vote.

5. Bilan de la rentrée scolaire 2020

L'école compte actuellement 8 classes : 3 en maternelle et 5 en élémentaire.

Les effectifs actuels sont :

➤ Maternelle 76 enfants avec :

- Mme Tassel : 9 PS et 15 GS, soit 24 élèves
- Mme Lemare : 9 PS, et 14 MS, soit 23 élèves
- Mme Leutellier : 10 PS et 14 GS, soit 24 élèves

4 TPS sont inscrits et arriveront dans les classes en janvier. Ils seront alors répartis dans les classes en fonction de ce que nous aurons observé depuis le début de l'année.

➤ En élémentaire 108 élèves :

CP : Mme Pavoine : 21

CE1 : Mme Peyrot : 15

CE2 : M. Pourchasse, Mme Hervio : 20

CM1 : M. Even : 19

CM2 : Mme Jahier, Mme Vital : 22

Soit un total de 172 élèves pour l'ensemble de l'école.

6. Les différents projets de cycle, le projet d'école

M. le directeur rappelle que de nombreuses activités mises en place dans les classes sont articulées avec les axes de progrès rédigés dans le projet d'école. Un nouveau projet d'école devrait être rédigé pour les années futures.

Projet d'école :

| Axe de progrès ou volet académique | Modalités de mise en œuvre |
|--|--|
| Axe de progrès n°1 : améliorer la compréhension en lecture. | <u>Enrichir la quantité de vocabulaire</u> : Utilisation des travaux de Fanny DE LA HAYE dans toutes les classes : apprentissage de mots classés de manière thématique afin d'augmenter le capital de mots connus. Ces mots devront être réutilisés de nombreuses fois afin qu'ils soient réellement intégrés par les élèves. En conséquence, des situations de réinvestissement seront mises en place quotidiennement. PS : 1 mot par jour MS : 2 mots par jour GS : 2 mots par jour CP au CM2 : plusieurs mots par jour. <u>Apprendre à dégager les informations explicites d'un texte</u> : |

| | |
|---|--|
| | <p>Utilisation des travaux du groupe de travail de prévention de l'illettrisme 36 dans toutes les classes d'élémentaire.</p> <p>Exemple d'objets d'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la chronologie / les connecteurs - les substituts (PP, anaphores...) - les marques morphosyntaxiques : ponctuation, genre/nombre, conjugaison... - interpréter un texte : idées essentielles, émission d'hypothèses <p>Chaque classe d'élémentaire du CE1 au CM2 devra étudier un aspect de la compréhension explicite chaque semaine.</p> <p><u>Apprendre à dégager les informations implicites d'un texte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du logiciel TACIT du CE1 au CM2 chaque semaine. - Mise en place de séquences orales concernant l'implicite en GS et CP. |
| <p>Axe de progrès n°2 : améliorer les compétences en calcul mental.</p> | <p>Chaque semaine, une nouvelle notion ou une nouvelle procédure de calcul réfléchi sera enseignée aux élèves. L'entraînement sera quotidien et les classes du CP au CM2 mettront en place la même démarche.</p> |
| <p>Volet académique n°1 : élaborer un parcours citoyen.</p> | <p>L'équipe enseignante a décidé de mettre en place un classeur de parcours culturel et citoyen sur l'ensemble de la scolarité de l'élève, classé de manière thématique qui suivra l'élève de la PS au CM2.</p> <p><u>Ateliers « philo » de la GS au CM2 :</u></p> <p>3 thèmes différents seront débattus chaque année dans toutes les classes de l'école. Ces thèmes ainsi que les éventuelles traces des élèves seront répertoriées dans le classeur de parcours culturel et citoyen.</p> <p>Au CM2 un thème supplémentaire sera abordé et concernera les risques liés à l'utilisation de l'informatique et d'internet.</p> <p><u>Explicitation et apprentissage des symboles de la république :</u></p> <p>Marianne, l'Hymne national, le drapeau et la devise de la France seront enseignés au cycle 3. Cela donnera lieu à une trace écrite qui sera, elle aussi, insérée dans le classeur de parcours culturel et citoyen.</p> <p>Depuis l'année 2018/2019 nous avons ajouté un conseil des élèves, avec l'élection de délégués qui siégeront deux fois cette année.</p> <p>Réalisation des élections de délégués dans les classes, la semaine des élections des parents d'élèves. Mise en place de conseils d'élèves qui font remonter les remarques/demandes aux adultes avec retour en classe afin de faire évoluer les pratiques des élèves.</p> <p>Enfin le dispositif « messages clairs » est initié dans l'école. L'explicitation est consultable dans le classeur du parcours culturel et citoyen.</p> |
| <p>Volet académique n°2 : mettre en œuvre un parcours d'éducation artistique et culturelle.</p> | <p>6 domaines artistiques doivent être étudiés par les élèves au cours de leur scolarité : arts de l'espace (architecture, jardins), arts du langage (récit et poésie), arts du quotidien (objets d'art, bijoux), arts du son (musique), arts du spectacle vivant (théâtre, danse), arts du visuel (arts plastiques, cinéma, photographie, arts numériques).</p> <p>Chaque année un domaine artistique sera privilégié sur l'ensemble de l'école ce qui conduira à la mise en place d'une séquence et d'une rencontre ou d'une visite.</p> <p>Enfin, au cycle 3, les élèves devront situer les différentes œuvres étudiées sur une frise chronologique.</p> <p>Les œuvres étudiées seront insérées dans le classeur de parcours culturel et citoyen.</p> |
| <p>Volet académique n°3 : favoriser et développer l'usage du numérique dans les situations d'enseignement.</p> | <p>Les élèves valideront le B2I et utiliseront internet de manière hebdomadaire afin de se connecter sur TACIT (cf. lecture de l'implicite).</p> <p>Utilisation des tableurs, courriels via l'opération crêpes/galettes.</p> |

Compte tenu du contexte actuel peu de projets peuvent être mis en place en dehors de l'école.

Projet littérature :

Cette année le domaine artistique privilégié par l'ensemble des classes concernera la littérature. Les projets des classes seront donc, en partie, liés à ce choix.

Nous ferons donc venir l'auteur Christos à l'école afin que chaque classe puisse rencontrer et découvrir de manière plus approfondie le travail d'un auteur.

Des ateliers adaptés à l'âge des enfants seront mis en place, en sa présence, dans toutes les classes.

Goûter de Noël :

La mairie et l'APEEP étaient volontaires pour que le goûter de Noël puisse être maintenu malgré les contraintes administratives pré-confinement. Le confinement modifie la donne. Il est donc très probable que le goûter de Noël ne puisse être organisé.

Projet Lié au handicap :

A l'initiative de madame TASSEL, nous engageons un partenariat avec le foyer des Glycines de Pipriac. C'est un foyer de vie qui accueille des personnes adultes en situation de handicap moteur et/ou mental.

Aurélien HUET, l'animateur du foyer, est venu le mardi 17 novembre à l'école : le matin pour les 3 classes de maternelle (environ 45 min/classe) et l'après-midi pour les CM (1h15 par classe).

Des ateliers ont été prévus pour découvrir des situations de handicap (moteur, visuel...), adaptés aux niveaux d'âge.

Cette venue a été aussi l'occasion d'expliquer aux élèves le projet de collecte de bouchons qui sera mis en place sur notre école pour garder un lien avec l'association ADIMC 35.

Les résidents du foyer ne pourront pas venir cette année mais nous espérons que cela pourra être le cas les années prochaines.

Projets cycle 1 :

Tous les élèves de maternelle ont participé à la matinée Halloween, le vendredi 16 octobre. Ils sont venus déguisés en petits monstres à l'école. Ils ont partagé comptines, chansons, danses et goûter avec les copains. Nous remercions les parents d'avoir joué le jeu en respectant les règles sanitaires et en apportant des goûters achetés, emballés.

Classe de madame LEUTELLIER :

Les élèves ont travaillé sur l'automne par la réalisation de récoltes, des ateliers de dégustation et la réalisation de recettes avec des fruits d'automne.

En lien avec le projet d'école, les élèves ont oralisé l'album « Pique le hérisson » grâce à des marionnettes et ont créé un épisode pour les élèves de Grande Section.

Par ailleurs, les élèves de Petite section ont réalisé un livre des traces. Ils ont donc laissé des traces à la peinture avec différents objets (doigts, clipo, fourchette, ballons) et ils ont compilé leurs productions dans un livre à devinettes.

Classe de madame LEMARE :

Les élèves vont s'occuper d'un élevage de phasmes et travailleront sur les contes traditionnels. Ils réaliseront aussi un projet sur l'automne avec une dégustation de fruits d'automne, la réalisation d'un mini herbier pour les PS et des activités artistiques en lien avec la saison pour les MS.

Projet cycle 2 :

CP :

Dans le cadre de la classe, des ateliers de pratique théâtrale seront mis en place afin d'aboutir à la mise en scène d'albums lus en classe. Les élèves pourront ainsi apprendre à exprimer corporellement, seul ou en groupe, des personnages, des images, des sentiments, des états.

Ces ateliers seront aussi l'occasion d'améliorer les compétences à l'oral.

Par ailleurs, les élèves, tout au long de l'année, fabriqueront des livres collectifs qui permettront de travailler non seulement sur le texte mais aussi sur les différentes techniques d'illustrations. Le premier album *Tu lis où ?* inventé par les élèves en octobre circule actuellement dans les familles.

Enfin, un cycle « vélo » sera proposé au printemps afin que les élèves puissent apporter leur vélo à l'école et améliorer ainsi les compétences liées à la manipulation de l'engin, à l'équilibre, à l'acceptation d'une prise de risque mesurée etc.

CE1 : Nous avons commencé à travailler sur les contes traditionnels à partir de l'album *Gare à la maîtresse*, nous allons maintenant travailler sur les contes détournés. Ce travail sera en lien avec le projet littérature conduit par Christos car nous travaillerons sur le personnage de l'ogre. Ce projet sera également en lien avec un travail de découverte du Monde, sur l'étude de certains pays du Monde (paysages, spécificités...).

CE2 : cette année a lieu le Vendée Globe. Chaque élève choisira un navigateur/un bateau et suivra son parcours sur une carte. Cela nous permettra de travailler sur les compétences de géographie, sur des lectures documentaires, sur du vocabulaire.

Projet cycle 3 :

CM1/CM2 :

Une sortie au château de Kerguehennec est envisagée en fin d'année afin de lier le travail sur l'orientation, les arts et les mathématiques. Les élèves auront, en outre, accès à la galerie d'art contemporain. Cette sortie est toutefois soumise à validation en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

CM2 :

Malle coup de cœur pour un livre (OCCE 35) : elle contient 35 livres de genres différents que les élèves vont lire au cours de la deuxième période. Chacun donne son avis sur le livre lu. Les élèves procéderont à l'élection du coup de cœur. La classe qui avait la malle en première période a laissé des indices pour trouver leur coup de cœur. Les élèves de Saint Thuriau devront leur répondre par courrier. Ils feront de même avec la classe qui récupérera la malle après les vacances de Noël.

Les CM2 mettront en place le même projet que les CE2 sur le Vendée Globe. Chaque élève choisira un navigateur/un bateau et suivra son parcours sur une carte. Cela nous permettra de travailler sur les compétences de géographie, sur des lectures documentaires, sur du vocabulaire.

Atelier de prévention du tabagisme et affirmation de soi : intervention de la ligue contre le cancer le 19 novembre. Discussion sur le tabac, l'origine de la cigarette, les méfaits sur la santé. Des jeux de rôle seront mis en place pour apprendre à dire non.

7. Mise en place du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS)

Une école doit faire face à trois types de dangers :

- La sécurité liée aux incendies.
- La sécurité liée aux risques majeurs : tempête, transport de matière dangereuse, accident nucléaire...
- La sécurité liée aux intrusions.

Chaque établissement scolaire doit donc se doter de 3 protocoles car chaque danger entraîne une réponse différente. Ces 3 protocoles sont donc affichés dans l'ensemble des pièces de l'école. Chaque année, les établissements scolaires devront réaliser des exercices incendie et PPMS. L'objectif étant d'évaluer ce qui peut être amélioré en fonction des conditions qui nous sont faites. Chaque exercice donne lieu à un compte rendu inscrit dans un registre de sécurité. La première alerte incendie a déjà été effectuée.

Un exercice « intrusion » a été réalisé en présence de madame Aubin, adjointe aux affaires scolaires.

Un compte rendu des observations a été communiqué à la mairie. Il est aussi présent sur Toutatic à destination des services académiques.

Il y aura une alerte incendie à chaque trimestre.

Actuellement, des sondages sont réalisés dans les écoles afin de connaître les signaux mis en place dans l'optique de les harmoniser à l'échelle du département.

Information mairie : Une alarme intrusion pourrait être installée en début d'année 2020 sous réserve d'une réponse favorable à une demande de subvention.

8. Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Les activités pédagogiques complémentaires sont des activités mises en place par les enseignants en dehors des heures de classe. Ces activités sont soumises à autorisations parentales.

Les APC sont principalement centrées sur l'axe 1 du projet d'école qui concerne l'apprentissage de la lecture. Les élèves de la GS au CM2 sont concernés.

Les élèves de CP, CM1, CM2 mangeant à la cantine seront susceptibles d'être pris en APC sous forme de coup de pouce si des difficultés ont été observées au cours de la semaine.

9. Information concernant les travaux réalisés dans l'école et les demandes d'investissements

Nous remercions la mairie d'avoir réalisé les travaux suivants :

- Réalisation de la peinture de la classe de CM2. En effet, la mairie a validé il y a maintenant plusieurs années, le fait de repeindre chaque année une partie de l'école (équivalent d'une classe). Ceci a pour objectif de répartir les dépenses sur de nombreuses années tout en maintenant un bon niveau d'entretien du bâtiment. Nous remercions encore une fois la mairie pour cette décision importante pour les conditions de travail des élèves et du personnel.

- Réalisation de nombreux petits travaux au quotidien. Nous remercions grandement les services techniques qui font un travail de qualité et qui sont d'une efficacité remarquable au quotidien.

Investissements :

Il est convenu avec la mairie que l'école doit faire la demande de renouvellement d'un vélo ou d'un tricycle chaque année. Là encore, il s'agit de planifier les investissements sur le long terme. Une demande référencée sera donc envoyée à la mairie.

Par ailleurs, l'école a initié avec la mairie une discussion sur le numérique. Cette discussion porte sur deux aspects :

- Le renouvellement du parc informatique existant lorsque les ordinateurs les plus anciens tombent en panne et qu'ils ne sont plus utilisables.

- L'investissement dans des vidéoprojecteurs interactifs. Il s'agit d'un vidéoprojecteur qui projette des images ou applications sur une surface plane (tableau blanc) et qui sont manipulables au doigt comme sur un écran tactile.

Un ordinateur est actuellement hors-service et sera renouvelé cette année. Concernant l'investissement sur les VPI, il a été indiqué que la mairie ne pouvait investir cette année. Toutefois, des devis ont été demandés pour étudier une planification des investissements sur le long terme.

10. OCCE

Madame Peyrot est la mandataire OCCE.

| Bilan comptable de l'année scolaire 2019/2020 | | | |
|--|----------------|--|----------------|
| Dépenses | | Recettes | |
| Assurances versées | 449,90 | Photographies scolaires | 0 |
| Cotisations versées à l'OCCE | 5,50 | Opération crêpes/galettes | 500,23 |
| Dépenses de classe | 414,70 | Opération fromage | 275,55 |
| Sorties | 0 | Participation parents (2 euros / sortie) | 0 |
| Photocopies | 541,86 | Participation volontaire | 697,63 |
| Total des dépenses | 1411,96 | Total des recettes | 1473,41 |

Certaines dépenses sont obligatoires comme les cotisations assurances. Les « dépenses de classe » concernent les petites dépenses (tissus, gâteaux etc.).

Classe de neige :

| Dépenses | | Recettes | | % des recettes |
|-----------------|-----------------|---------------------------------|-----------------|----------------|
| Neige et Soleil | 28846,5 | APEEP | 20000 | 50,7 |
| Bus | 10480 | Mairie (voir ci-dessous) | 3214,5 | 8,2 |
| Divers | 115,93 | Parents (180 euros par famille) | 15120 | 38,3 |
| | | OCCE | 1107,93 | 2,8 |
| Total | 39442,43 | Total | 39442,43 | |

Mairie : la mairie octroie une subvention de 22,5 euros par enfant et par an pour les sorties. Afin de limiter la part parentale, la subvention de l'année 2019/2020 a été prise en entier pour les élèves concernés. Par ailleurs, nous avons prélevé (par anticipation) 21 euros par élève sur la subvention de l'année 2020/2021 de 22,5 euros. Ceci n'était possible que parce que nous avons suffisamment de trésorerie sur le compte de l'OCCE.

11. Questions des parents d'élèves (avant confinement)

Remarques / questions concernant l'école :

1. Quelles sont les recommandations pour l'accueil des maternelles le matin ? Afin d'éviter le brassage, serait-il possible de laisser les enfants à l'entrée de la classe avant le lavage de main, etc. ?

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de l'école :

Le nouveau protocole prévoit en effet cette disposition. Nous nous adaptons aux modifications administratives, à la situation sanitaire ainsi qu'aux contraintes quotidiennes pour essayer de déterminer le meilleur compromis.

Réponse de la mairie :

L'accueil périscolaire mis en place depuis la rentrée de la Toussaint évite le brassage des élèves en classe de maternelle le matin et le soir jusqu'à 18h.

2. Serait-il possible de rétablir un temps de repos pour les MS en début d'après-midi ?

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 2

Réponse de l'école :

Un temps de repos en MS est déjà mis en place au retour de la cantine et ceci jusqu'au retour en classe soit de 13h30 à 14h. Il n'est pas prévu d'en mettre un après 14h.

3. Pause méridienne : pour les maternelles mangeant à l'extérieur, la pause d'1h est trop rapide pour le repas + le temps calme. Serait-il possible d'optimiser la pause méridienne pour permettre aux parents de venir chercher leurs enfants? Serait-il possible de ramener tous les enfants de la fratrie en même temps ?

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de l'école :

Nous ne sommes pas certains de comprendre ce qui est sous-entendu par le mot « optimiser ». Il est important de comprendre que la pause méridienne dure 2 heures ce qui est déjà très long. Les élèves partent à la cantine et reviennent vers 13h/13h05. Ils sont directement transférés dans le dortoir pour la sieste. Le fait de les coucher tôt est bénéfique car ils en ont besoin physiologiquement. Par ailleurs, cela permet de limiter la durée de la sieste sur le temps de classe et de limiter leur présence dans la cour quand il fait froid l'hiver. Cette organisation est donc positive à tous points de vue. Nous comprenons que cela puisse être rapide pour les élèves qui mangent à la maison mais l'immense majorité des élèves mangent à la cantine. Cette organisation ne sera pas modifiée.

En revanche, le retour de l'ensemble de la fratrie est autorisé et était déjà indiqué dans la note de rentrée. Une demande d'autorisation est à effectuer auprès du responsable du périscolaire.

4. En cas de covid dans l'école, quel est le protocole ?

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de l'école : voir protocole envoyé par mail le 31/10/2020.

5. Quelles sont les conditions de retour à l'école après fièvre ou autre symptôme covid?

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de l'école : voir protocole envoyé par mail le 31/10/2020. Nous vous alertons sur le fait que les décisions sont prises par l'ARS. L'école n'a pas accès à ces décisions. Si elles semblent différentes des protocoles officiels, nous nous réservons le droit de contacter les médecins de l'éducation nationale afin de vérifier les informations qui nous sont communiquées.

6. Certains parents souhaiteraient une meilleure communication avec l'enseignant, privilégier les échanges privés.

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 2

Réponse de l'école :

Les enseignants rencontreront tous les parents, sauf avis contraire du ministère, à la fin du premier semestre. Par ailleurs, les adresses mails de chaque enseignant ont été communiquées dans la note de rentrée pour que les parents puissent communiquer directement avec eux. Enfin, bien évidemment, les enseignants accepteront les demandes de rendez-vous. Si certains parents ont besoin d'échanger avec l'enseignant de la classe de leur enfant il ne faut pas s'en empêcher.

7. Les couloirs et porte-manteaux des classes de maternelle sont trop étroits.

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de la mairie :

Les classes maternelles ont été construites selon les règles en vigueur au moment de la construction, la dimension des couloirs ne sera pas modifiée.

Remarques / questions concernant la mairie :

Divers :

1. Serait-il possible de réparer la sonnerie ?

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de la mairie :

La sonnerie a été réparée.

2. Serait-il possible d'avoir un abris/préau devant le portail ?

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de la mairie :

Il n'est pas envisagé de mettre un préau devant le portail de l'école pour des raisons financières. La commune s'engage sur l'extension de la cantine et c'est la priorité pour 2021 et 2022.

3. Serait il possible de mettre en place un éclairage sur le parking de l'école?

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 2

Réponse de la mairie :

Le parking de l'école est éclairé ; c'est le parking de l'arrière de la mairie qui n'est pas éclairé ainsi que le cheminement vers la cantine : cet éclairage est commandé depuis septembre 2020 au SDE35, les travaux devraient intervenir en début d'année 2021.

Cantine :

4. Serait-il possible d'afficher le menu à l'avance devant l'école et sur le portail famille ?

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de la mairie :

Les menus sont affichés devant la garderie, à l'école côté salle de motricité, sur le panneau d'affichage devant l'école, devant la cantine et sur le site internet rubrique Grandir à Saint Thuriel/Cantine.

Réponse de l'école :

Les menus sont communiqués au directeur mais celui-ci n'a pas forcément le temps de les afficher immédiatement.

5. Serait-il possible d'éplucher/préparer les fruits ?

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de la mairie :

Les fruits sont épluchés et préparés pour les plus petits et à la demande pour les autres enfants.

6. Est-il prévu d'agrandir la cantine ?

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de la mairie :

L'étude concernant l'extension de la cantine a débuté, un appel d'offres a été lancé pour le choix de l'architecte. Le démarrage des travaux est prévu avant l'été 2021 pour une ouverture à la rentrée scolaire de septembre 2022.

7. Demande d'amélioration de la qualité des repas, ainsi que plus de bio, local et de saison.

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 3

Réponse de la mairie :

La commune de St Thuriel a défini deux orientations : 60 % de produits alimentaires en circuit court et, concernant la qualité des productions agricoles : des viandes sous label, une absence d'OGM ou de leurs dérivés et 25 % du repas avec des aliments issus de l'agriculture biologique.

Le contrat avec notre prestataire actuel prendra fin le 31/08/2020. Une nouvelle consultation sera lancée au printemps 2021. Elle répondra à minima aux exigences de la loi issue des états généraux de l'alimentation (Egalim) concernant la restauration collective et prévoira la possibilité de mettre l'accent sur davantage de produits locaux et durables.

8. Ne pas mettre de repas végétarien toutes les semaines.

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 2

Réponse de la mairie :

La fourniture aux enfants d'un repas végétarien par semaine est une exigence de la loi Egalim.

9. Besoin de plus de surveillance/sérénité/bienveillance à la cantine.

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 4

Réponse de la mairie :

La municipalité a engagé une démarche de formation pour l'ensemble du personnel de restauration. La société CF2P a d'abord effectué un diagnostic du fonctionnement en mai 2018, des actions ont été menées et un état des lieux en septembre 2020 a été programmé sur le temps du midi. S'en est suivie une journée de formation pour toute l'équipe durant les vacances scolaires de la Toussaint.

Cette journée, appréciée de l'ensemble des participantes, a permis un renforcement des convictions des agents sur l'importance du temps de la pause méridienne pour les enfants. Un certain nombre de pistes qui permettraient de libérer du temps pour que les agents soient plus disponibles pour accompagner et encadrer les enfants ont été évoquées. Ces dispositions seront testées sur une période donnée à l'issue de laquelle une évaluation sera réalisée pour analyser les freins et les axes de progrès.

A l'heure actuelle, les exigences du protocole sanitaire ne permettent pas la mise en place de la période de test. Cependant, la mise en place de 3 services permettra peut-être de répondre en partie aux attentes (moins d'enfants à chaque fois). Il conviendra d'analyser la mise en place de cette nouvelle organisation.

10. Trop de bruit.

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de la mairie :

Des mesures ont été effectuées suite aux travaux phoniques en 2018, le niveau sonore est conforme aux normes en vigueur, ceci étant dit nous cherchons à l'améliorer dans le cadre de l'extension de la cantine. Dans l'attente, la mise en place de 3 services devra être analysée pour savoir si cette organisation doit être maintenue jusqu'à la livraison de la nouvelle cantine.

11. Cantine sale pour le 2eme service

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de la mairie :

Le personnel de cantine nettoie et désinfecte les tables entre chaque service et balaie le sol si nécessaire.

Garderie :

12. Proposition que le goûter soit fourni par la mairie.

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de la mairie :

Il n'est pas envisagé de fournir un goûter à l'ensemble des enfants le soir, cela nécessiterait une prise en charge financière supplémentaire et une organisation qui ne sont pas aujourd'hui possibles au regard des priorités que la commune doit assurer.

13. Serait-il possible de proposer plus d'activités malgré le contexte sanitaire ?

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 2

Réponse de la mairie :

En effet, depuis la mise en place du protocole sanitaire, il a été décidé d'arrêter les ateliers pour les enfants (et notamment les élémentaires). L'équipe d'animation, en plus de devoir respecter les gestes barrières, doit également être disponible pour accueillir les parents lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants. Cependant, nous partageons ce constat. Il a donc été décidé de remettre en place une dynamique sur les propositions d'activités faites par l'équipe, tout en préservant la mise en place des espaces autonomes. De plus, l'équipe va accueillir Iona Huet en service civique qui aura des missions liées à la parentalité (et notamment l'accueil des parents sur les temps périscolaires). Cela permettra de libérer plus de temps à l'équipe pour animer des activités avec les enfants. L'arrivée de Iona est prévue pour le 30 novembre.

14. Proposition d'enlever le bitume.

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de la mairie :

Merci de préciser la question : à quel endroit et pour quelles raisons ?

15. Pourrait-on éviter le changement de garderie des maternelles le matin ?

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 1

Réponse de la mairie :

Pour suivre les recommandations ministérielles et pour éviter le brassage, à compter de la rentrée de la Toussaint, il a été décidé d'accueillir les élèves de maternelles dans la salle de motricité des 3 Pierre dès 7h. Cela permet aux maternelles des 3 Pierre de ne plus avoir de déplacement à effectuer. Pour les maternelles de Saint Joseph, seulement un déplacement, à 8h20, pour rejoindre leur école.

16. Pour la facturation, une flexibilité de 5 min à chaque demi-heure plutôt que 10min de flexibilité uniquement à 16h30 serait plus juste.

Nombre de questions posées sur cet aspect dans les questionnaires des parents d'élèves : 2

Réponse de la mairie :

Les 10 minutes de flexibilité sont maintenues uniquement de 16h30 à 16h40.